HOPITAUX DU PAYS DU MONT BLANC

Donnez de la hauteur à votre carrière !

Médecin coordinateur EHPAD & Médecin Soins de Suite et Réadaptation

Praticien hospitalier titulaire/contractuel
Répartition à 50/50 entre l'EHPAD Hélène Couttet et le service de SSR

LES HOPITAUX DU PAYS DU MONT-BLANC

Les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc proposent une **offre de soins alliant excellence et proximité, dans le département de la Haute-Savoie**, en région Auvergne – Rhône-Alpes, au sein de 5 sites : un site à **Sallanches** réunissant le Centre Hospitalier et l'EHPAD, deux sites à **Chamonix** (*hôpital et EHPAD*) et deux sites à **Cluses** *(Médipôle Centre de Soins et de Santé et EHPAD).*

1 000 professionnels 130 médecins 25 internes | **centre de simulation** | **500 lits et places**

1 100 naissances | **6 400 interventions chirurgicales** | **96 000 séjours et consultations**

41 000 passages aux urgences | **Plateau technique imagerie et bloc complet et rénové**

L'EHPAD Hélène Couttet

Les missions :
Sous la responsabilité et l'autorité administratives du responsable de l'établissement, le médecin coordonnateur qui assure l'encadrement médical de l'équipe soignante :

- Elabore, avec le concours de l'équipe soignante, **le projet général de soins**, s'intégrant dans le projet d'établissement, et coordonne et évalue sa mise en œuvre ;
- Donne un avis sur les **admissions** des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution ;
- **Evalue et valide l'état de dépendance des résidents et leurs besoins en soins requis** à l'aide du référentiel mentionné au deuxième alinéa du III de l'article 46

de la loi n° 2005-1579 du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006 ;

- Veille à l'application des **bonnes pratiques gériatriques**, y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels, formule toute recommandation utile dans ce domaine et contribue à l'évaluation de la qualité des soins ;
- Coordonne la réalisation d'une **évaluation gériatrique** et, dans ce cadre, peut effectuer des **propositions diagnostiques et thérapeutiques, médicamenteuses et non-médicamenteuses ;**
- Contribue auprès des professionnels de santé exerçant dans l'établissement à **la bonne adaptation aux impératifs gériatriques des prescriptions de médicaments et des produits et prestations** inscrits sur la liste mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale. Il prend en compte les recommandations de bonnes pratiques existantes en lien, le cas échéant, avec le pharmacien de la PUI ;
- Coordonne, avec le concours de l'équipe soignante, un **rapport annuel d'activité médicale** qu'il signe conjointement avec le directeur de l'établissement. Ce rapport retrace notamment les modalités de la prise en charge des soins et l'évolution de l'état de dépendance et de santé des résidents ;
- Identifie les **risques éventuels pour la santé publique** et veille à la mise en œuvre de toutes mesures utiles à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques ;
- **Réalise les prescriptions médicales** pour les résidents de l'établissement au sein duquel il exerce ses fonctions.

Le SERVICE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION

Le **service de SSR de Chamonix** est une unité d'hospitalisation **SSR à orientation gériatrique** prenant en charge **50 patients avec une équipe pluridisciplinaire**. Ce service prend en charge des patients en **collaboration très forte avec les autres services du Centre Hospitalier et du Pôle Gériatrie**. Le lien est également fort en aval avec les EHPAD, les USLD et les acteurs du maintien à domicile.

Le service prend en charge des **patients âgés polypathologiques autour d'évaluations initiales, neurocognitives, nutritionnelle et sociale et d'évaluations kinésithérapeutiques ou fonctionnelles**, aides précieuses à la prise en charge globale. Les projets thérapeutiques du service sont d'une part les projets de **réadaptation** (réautonomisation aux actes de la vie quotidienne, réhabilitation cognitive), assurés par l'équipe, animatrice, psy et neuro psy- et les projets de **rééducation** d'autre part (dépistage et prévention des facteurs de risque de chute, rééducation neuromusculaire, réentrainement cardio respiratoire à l'effort …) qui sont assurés par l'équipe kiné.

Le service est géré par **3 praticiens** et dispose d'une **équipe pluridisciplinaire complète et compétente** : infirmiers et aides-soignants formés à la prise en charge du sujet âgé, plateau technique géré par 2 kinés, ergothérapeute, psychologue et neuropsychologue, une présence d'une assistante sociale, atout et aide pour l'organisation des devenirs, et une animatrice présente tous les jours. Une équipe de diététiciennes participe également à chaque réunion hebdomadaire.

PROFIL RECHERCHÉ

Praticien(ne)s inscrits à l'ordre des médecins français.
Médecin gériatre, généraliste, ou médecin MPR

CONTACT

Envoi des candidatures

Direction des Affaires Médicales
e.lemiere@ch-sallanches-chamonix.fr
affairesmedicales@ch-sallanches-chamonix.fr 04 50 47 30 77

Contact médical

Dr Serge PAYRAUD – Chef du pôle gériatrie
s.payraud@ch-sallanches-chamonix.fr 04 50 47 30 30

VOTRE FUTUR ENVIRONNEMENT

Les **Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc** se situent au cœur d'un environnement géographique exceptionnel offrant la possibilité de pratiquer l'ensemble des sports et loisirs de montagne (ski alpin, ski nordique, ski de randonnée, snowboard, freeride, escalade, alpinisme, randonnée, via ferrata, raquettes, VTT, parapente, sports d'eaux vives, trail, etc.). Ils sont basés au centre de **3 domaines skiables** totalisant près de 750 km de pistes et reliant des stations prestigieuses (Chamonix – Mont-Blanc, Megève, Saint-Gervais), auxquels vous pourrez accéder à des tarifs préférentiels.

Annecy et **Genève** à moins de 50 minutes
Lyon et **Grenoble** à moins de 2 heures
Turin à 2 heures 30

Gare SNCF Sallanches : réseau TER, national et transfrontalier (liaison TGV vers Paris les week-ends et vacances scolaires / Ligne Léman Express L3 : liaison directe vers Genève à compter du 15 décembre 2019)
Gare SNCF Chamonix : ligne Mont-Blanc Express (Saint-Gervais-Le Fayet – Martigny, Suisse)

Aéroport international de **Genève-Cointrin** à moins de 50 min
Aéroport international de **Lyon – Saint-Exupéry** à moins de 2 heures